

SÉANCE ORDINAIRE DU 02 JUIN 2020

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Sainte-Croix, M.R.C. de Lotbinière, tenue à huis clos mardi le deuxième jour du mois de juin en l'an deux mille vingt, à distance par réunion en ligne, à 19 : 00 heures.

Présents : **LE MAIRE:**
Monsieur Jacques Gauthier

LES CONSEILLERS (ÈRES) :
Gesa Wehmeyer-Laplante
Jean-Pierre Ducruc
Michel Routhier
Jean Lecours
Guy Boucher
Carmen Demers

Tous membres du conseil et formant quorum.

Directrice générale et secrétaire-trésorière : Madame France Dubuc

Présence de 0 citoyen (huis clos).

- 1) Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2) Procès-verbal - Séance ordinaire du 05 mai 2020
- 3) Municipalité de Sainte-Croix
 - Comptes à payer
 - Rapport du maire
 - Rapports financiers au 31 décembre 2019
 - Démission de M. François Bienvenu, responsable de l'urbanisme et de l'émission des permis et certificats
 - Démission de madame Hélène Poulin, directrice du service des loisirs

Règlement numéro 631-2020 aux fins de modifier l'article « 9 » du règlement 619-2019 (tarifs aqueduc, d'égout et de protection incendie)

 - Adoption

Règlement numéro 632-2020 aux fins d'abroger l'article « 13 » du règlement numéro 620-2019 (taxes municipales et cueillette des ordures)

 - Adoption
- 4) Centre culturel et sportif de Sainte-Croix de Lotbinière inc.
 - Comptes à payer
 - Rapports financiers au 31 décembre 2019
 - Tarification 2020-2021
- 5) Service des incendies de Sainte-Croix
 - Casiers pour agrandissement de la caserne
 - Soumission(s) et octroi de contrat
- 6) Voirie
 - Réfection du muret de la rue du Bateau
 - Honoraires professionnels n° 3 (SNC-Lavalin inc.)
 - Réfection rang Saint-Eustache
 - Mandat de surveillance de chantier partielle (MRC de Lotbinière)
 - Décompte progressif n° 1 (Les Excavations Ste-Croix inc.)
 - Gestion des cours d'eau
 - Demande d'intervention pour l'entretien de la branche n° 27 (ruisseau St-Eustache)
- 7) Aménagement/urbanisme/développement
 - Comité consultatif d'urbanisme
 - Dépôt du procès-verbal de la séance du 13 mai 2020

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 02 JUIN 2020

Service de soutien en urbanisme – BC2 Groupe Conseil inc.

- Entente de service
- Nomination du responsable de l'urbanisme et de l'émission des permis et certificats

Projet de règlement n° 633-2020 aux fins de modifier le Règlement numéro 389-2007 intitulé « Règlement de zonage » de façon à modifier l'article 7.2.4.1 intitulé « Normes d'implantation particulières lorsque le bâtiment complémentaire est un garage ou un abri d'auto attaché »

- Adoption

Projet de règlement n° 634-2020 aux fins de modifier le Règlement de lotissement numéro 390-2007 de façon à modifier l'article 4.1.4 intitulé « Normes minimales régissant les lots desservis »

- Adoption
- Avis de motion

8) Loisirs et culture

Terrain de jeux

- Tarification 2020 (modification)
- Engagement de deux animatrices et de deux aide-animateur(trice)

9) Varia

Comité d'embellissement

- Engagement temporaire de madame Thérèse Boisvert, proposée à l'entretien des aménagements floraux de la municipalité

MRC de Lotbinière

- Demande de la municipalité de Sainte-Croix pour une compensation liée à la réalisation d'une démarche de planification stratégique locale sans l'accompagnement du CLD

Période de questions à la fin de la séance.

(Selon les questions reçues par courriel - séance à huis clos)

Levée de l'assemblée

125-2020

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL est proposé de modifier au point 7 « Aménagement/urbanisme/développement » « Nomination au responsable de l'urbanisme et de l'émission des permis et certificats » par « Nomination du responsable de l'urbanisme et de l'émission des permis et certificats ».

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Gesa Wehmeyer-Laplante et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que présenté en tenant compte de la modification proposée.

126-2020

PROCÈS-VERBAL - SÉANCE ORDINAIRE DU 05 MAI 2020

IL est proposé par Gesa Wehmeyer-Laplante, appuyé par Carmen Demers et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire de la Municipalité de Sainte-Croix du 05 mai 2020 tel que transcrit au livre du procès-verbal des délibérations.

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CROIX

127-2020

COMPTES À PAYER

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean Lecours, et résolu unanimement de ratifier les comptes payés et d'autoriser le paiement des comptes suivants :

MUNICIPALITÉ

SALAIRES DE MAI 2020

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 02 JUIN 2020

SALAIRES BRUT DU 26 AVRIL AU 23 MAI 2020	ADMINISTRATION (DIRECTION & TRAVAUX PUBLICS & LOISIRS)	18 652.77
	SALAIRES DES EMPLOYÉS DE L'ADMINISTRATION, BRIGADIER(ÈRES), POMPIERS, VOIRIE, URBANISME, CONCIERGERIE, T/JEUX.	23 368.23
	AVANTAGES SOCIAUX	7 315.73
	SOUS-TOTAL	49 336.73
INSTITUTION(S) FINANCIÈRE(S) DE MAI 2020		
INSTITUTION(S) FINANCIÈRE(S)	FRAIS DE FINANCEMENT	110 795.24
	TOTAL	160 131.97

COMPTES PAYÉS DE MAI 2020 – RATIFICATION

AMBULANCES RIVE-SUD		231.75	
219000499	AUTRES FRAIS - ADM (CSST, ETC)	231.75	TRANSPORT PAR AMBULANCE
CARQUEST CANADA LTEE		86.02	
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	24.70	ABSORBANT POUR DÉVERSEMENT
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	10.93	ADAPTEUR POUR CLÉ À MALLET
232000525	ENT. ET REP. -VEHICULES-VOIRIE	11.72	FILTRE HUILE SAVANA
232000525	ENT. ET REP. -VEHICULES-VOIRIE	38.67	HUILE POUR SAVANA
CENTRALE DES SYNDICATS DEMOCRATIQUES		166.00	
551388000	COTISATIONS SYNDICALES A PAYER	166.00	REMISE AVRIL 2020
COMPASS MINERALS CANADA CORP.		6 165.57	
241200635	USINE EAU - PRODUITS CHIMIQUES	6 165.57	SEL POUR ADOUCISSEURS
FERME ROGER LAMBERT ET FILS S.E.N.C.		5 000.00	
127970002	AUTRES - ESCOMPTE	5 000.00	REMBOURSEMENT RETENUE DÉNEIGEMENT RUES SECTEUR URBAIN 2019-2020 5/5
HYDRO-QUEBEC		6 120.89	
234050681	ECLAIRAGE RURAL 786894-980212	47.51	SERVICE MI-FÉVRIER À MI-AVRIL 2020
234000681	ECLAIRAGE URBAIN 786829-787553	958.55	SERVICE AVRIL 2020
234050681	ECLAIRAGE RURAL 786894-980212	125.00	SERVICE AVRIL 2020
232000681	ELECTRICITE-GARAGE MUN. 786613	970.83	SERVICE MI-FÉVRIER À MI-AVRIL 2020
270121681	ELECTRICITE ASCENSEUR 786977	309.65	SERVICE MI-FÉVRIER À MI-AVRIL 2020
241400681	ELECTRICITE DEGRILLEUR 787041	727.16	SERVICE MI-FÉVRIER À MI-AVRIL 2020
222000681	CHAUFFAGE - P. INCENDIE 787314	1 022.19	SERVICE MI-FÉVRIER À MI-AVRIL 2020
234000681	ECLAIRAGE URBAIN 786829-787553	35.85	SERVICE MI-FÉVRIER À MI-AVRIL 2020
241502681	ELECT ST POMPAGE DU BATEAU	39.88	SERVICE MI-FÉVRIER À MI-AVRIL 2020
234000681	ECLAIRAGE URBAIN 786829-787553	10.30	SERVICE AVRIL 2020
234000681	ECLAIRAGE URBAIN 786829-787553	25.06	SERVICE AVRIL 2020
234000681	ECLAIRAGE URBAIN 786829-787553	20.93	SERVICE MARS & AVRIL 2020
234000681	ECLAIRAGE URBAIN 786829-787553	20.93	SERVICE MARS & AVRIL 2020
241300681	ELECTRIC - P. STE-CROIX 786506	1 807.05	SERVICE MI-AVRIL À MI-MAI 2020
IMPRESSIONNE/MOI & A.I.G.		43.12	
213000414	SERV. PROF. INFORMATIQUE, ADM.	43.12	SERVICE TECHNIQUE ORDINATEUR ADMINISTRATION
M.R.C. DE LOTBINIERE		42 584.27	
219000951	QUOTE-PART MRC - ADM.	15 935.40	QUOTE-PART 2020 ADMINISTRATION GÉNÉRALE 2/4
211002951	QUOTE-PART MRC - DÉVELOPPEMENT	11 948.10	QUOTE-PART 2020 DÉVELOPPEMENT 2/4
215000951	QUOTE-PART MRC - EVALUATION	6 065.44	QUOTE-PART 2020 D'ÉVALUATION FONCIÈRE 5/12
245120951	QUOTE-PART MRC - ENF. SANITAIR	8 635.33	QUOTE-PART 2020 ENFOUSSEMENT SANITAIRE 5/12
MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC		10 382.71	
5513871000	C.S.S.T. A PAYER	741.78	REMISE AVRIL 2020
5513825000	RQAP A PAYER	407.00	REMISE AVRIL 2020
5513860000	R.A.M.Q. A PAYER	1 486.81	REMISE AVRIL 2020
5513850000	R.R.Q. A PAYER	3 632.02	REMISE AVRIL 2020
5513841000	IMPOT PROVINCIAL SUPPLÉMENT.	220.00	REMISE AVRIL 2020
5513840000	IMPOT PROVINCIAL A PAYER	3 895.10	REMISE AVRIL 2020
PAGES JAUNES		137.22	
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	137.22	SERVICE MAI 2020
POSTES CANADA		173.51	
213000321	TIMBRES POSTES- ADMINISTRATION	108.46	AVIS 286
241200321	TIMBRES POSTES - HYG. MILIEU	43.39	AVIS 286
270195321	TIMBRES POSTES - CULTURE	21.66	AVIS 286
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA		4 284.93	
5513820000	ASSURANCE-EMPLOI A PAYER	962.42	REMISE AVRIL 2020
5513816000	IMPOT FEDERAL SUPPLÉMENT.	220.00	REMISE AVRIL 2020
5513815000	IMPOT FEDERAL REG. A PAYER	3 102.51	REMISE AVRIL 2020
TELUS COMMUNICATIONS INC.		817.75	
259000331	TELEPHONE/PAVILLON ET ABRI	45.45	SERVICE MAI 2020
232000331	TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	177.67	SERVICE MAI 2020
222000331	TEL.2464, INTERNET& PAGETS (9)	45.46	SERVICE MAI 2020
261000331	TELEPHONE-URBANISME	104.09	SERVICE MAI 2020
232000331	TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	45.45	SERVICE MAI 2020
241300331	TELEP. - P. STE-CROIX 926-2324	102.93	SERVICE MAI 2020
241400331	TELEPHONE DEGRILLEUR 926-2612	45.44	SERVICE MAI 2020
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	251.26	SERVICE MAI 2020
TRANSPORT ADAPTE 'LOBICAR'		145 661.00	
5411200000	BANQUE - COMPTE GENERAL 2-20	145 661.00	SUBVENTION 2020 1/2
VIDÉOTRON LTÉE		214.90	
261000331	TELEPHONE-URBANISME	44.06	SERVICE JUIN 2020
222000331	TEL.2464, INTERNET& PAGETS (9)	44.06	SERVICE JUIN 2020
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	44.05	SERVICE JUIN 2020
222000331	TEL.2464, INTERNET& PAGETS (9)	82.73	SERVICE JUIN 2020
TOTAL : 222 069.64			

COMPTES À PAYER DE MAI 2020

BERGERON, RENE		225.00	
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	225.00	BOTTES DE TRAVAIL (RENÉ BERGERON)
BIONEST		579.48	
261000419	SERVICES PROFESSIONNELS AUTRES	579.48	ENTRETIEN TERTIAIRE (PAYÉ PAR CONTRIBUABLES)
BOIVIN & GAUVIN INC.		1 092.26	
222000650	PIECES & ACCESSOIRES- INCENDIE	1 092.26	OUTILS INCENDIE
BUROPLUS ST-EX		335.39	
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	88.29	CARTOUCHE D'IMPRIMANTE
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	34.03	ESTAMPE
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	8.03	PORTE-MINES (2)
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	55.16	GEL DÉSINFECTANT (3)
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	38.59	ENVELOPPES (100)
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	19.67	CHEMISES (10)
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	91.62	ENVELOPPES & ÉTIQUETTES

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 02 JUIN 2020

C.E.R. TURMEL ENR.		163.11	
270120526	ENTR.MACH, OUTILL, EQUIP.C/COM	26.09	FER POUR POSTE RÉCEPTION
270150526	ENT. & ACHATS EQUIP. LOISIRS	137.02	FER POUR ABRI BALLE
EUROFINS ENVIRONEX		689.27	
241200411	ANALYSE DE L'EAU	482.03	ANALYSE D'EAU
241400411	ANALYSE DES EAUX USÉES	99.16	ANALYSE DES EAUX USÉES
241200411	ANALYSE DE L'EAU	108.08	ANALYSE D'EAU
FLEETCOR CANADA MASTERCARD		742.01	
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	63.00	ESSENCE SILVERADO
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	73.00	ESSENCE SILVERADO
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	76.59	ESSENCE SILVERADO
232001631	DIESEL - TRACTEUR KUBOTA	50.00	DIESEL KUBOTA
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	81.00	ESSENCE SAVANA
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	76.63	ESSENCE SILVERADO
232000631	ESSENCE - EQUIPEMENT VOIRIE	61.00	ESSENCE VTT
232001631	DIESEL - TRACTEUR KUBOTA	50.00	DIESEL KUBOTA
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	79.04	ESSENCE SILVERADO
232001631	DIESEL - TRACTEUR KUBOTA	51.50	DIESEL KUBOTA
232003631	ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	80.25	ESSENCE SAVANA
FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE		30.00	
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	30.00	AVIS DE MUTATION
FORMULES MUNICIPALES ENR.		474.16	
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	474.16	FEUILLES DE MINUTES, INDEX & RELIURE
GAUDREAU ENVIRONNEMENT INC.		20 619.25	
245110446	ENL. DES ORDURES/CONTRAT	46.34	SERVICE SUPPLÉMENTAIRE (CÔTE DES SOUS-BOIS & ROUTE MARIE-VICTORIN)
245110446	ENL. DES ORDURES/CONTRAT	8 751.56	SERVICE AVRIL 2020
245210446	ENL. ORDURES - COLL. SELECTIVE	11 821.35	SERVICE AVRIL 2020
GROUPE CASTONGUAY INC.		1 292.20	
270150522	ENTR. PARC J.G. FOURNIER	437.94	RÉPARATION LUMIÈRES (PARC DE PLANCHES À ROULETTES)
234050521	ENT. RESEAU ECLAIRAGE RURAL	308.13	REPLACER LUMIÈRES (RANG PETIT 2 ET 2E RANG OUEST)
234000521	ENT. RESEAU ECLAIRAGE URBAIN	546.13	REPLACER LUMIÈRES (RUES PRINCIPALE, HAMEL & CÔTE DU BATEAU)
GROUPE ULTIMA INC.		988.00	
219000420	ASSURANCES	988.00	AJOUT ASSURANCE OCTROI DE CONTRATS
HYDRO-QUEBEC		3 583.86	
270120681	ELECTRICITE - C/ COMM. 786415	1 415.58	SERVICE MI-AVRIL À MI-MAI 2020
241200681	ELECTRICITE U/EAU POT. 786712	2 168.28	SERVICE MI-AVRIL À MI-MAI 2020
INFORTMIC		430.98	
211000414	SERV. PROF. INFORMATIQUE ÉLUS	430.98	SERVICE TECHNIQUE (PORTABLE ÉLU)
LES ENTREPRISES J.F. BLANCHET INC.		663.99	
270150522	ENTR. PARC J.G. FOURNIER	241.45	LOCATION PELLE INONDATION TERRAIN SOCCER
232060521	ENTR. /FOSSÉS & ACCOT. - RURAL	422.54	NETTOYAGE FOSSÉ (RANG 2)
LES EXCAVATIONS STE-CROIX INC.		6 248.90	
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	146.60	NETTOYAGE DE FOSSE (RUE LECLERC)
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	6 102.30	BALAYER LES RUES ET TROTTOIRS
LES PTTIS MOTEURS SAINTE-CROIX INC.		246.82	
222000525	ENT. ET REP. - VEHICULES INC.	246.82	INSTALLER ROUES SUR CÔTE À CÔTE & CARIOLE
LISE BOISVERT		122.32	
270190522	ENTR. PISTES DE SKI FOND	122.32	SUIF & TOURNESOL
LOCALISATION BOIS-FRANCS INC.		535.32	
241300521	ENT. & REP. - RESEAU D'AQUEDUC	535.32	RECHERCHE DE FUITE (RUE HAMEL)
M.R.C. DE LOTBINIERE		360.00	
232001650	DISTRIBUTION BAC ET BARIL ETC.	360.00	BARILS RÉCUPÉRATION EAU DE PLUIE (12)
MÉTRO LAROCHE		150.00	
270150690	BIENS NON DURABLE LOISIRS	150.00	VINAIGRE (10)
MORENCY,SOCIÉTÉ D'AVOCATS S.E.N.C.R.L.		2 781.47	
261000412	SERV. JURIDIQUE URBANISME	2 781.47	HON. PROF. DOSSIER URBANISME
PHARMACIE STE-CROIX INC.		11.48	
270150522	ENTR. PARC J.G. FOURNIER	11.48	SEL D'EPSON
PITNEY BOWES CANADA		206.27	
213000517	LOCATION D'AMEUBLEMENT -ADM.	206.27	LOCATION BALANCE DU 1-06-2019 AU 31-05-2020
POSTES CANADA		187.50	
270150321	TIMBRES POSTES - LOISIRS	93.75	AVIS 287
213000321	TIMBRES POSTES- ADMINISTRATION	93.75	AVIS 287
PREVIMED INC.		17.00	
223100675	MEDICAMENTS & FOURN. MEDIC.	17.00	REMPLISSAGE OXYGÈNE
QUINC. MAURICE HAMEL & FILS		625.77	
270150522	ENTR. PARC J.G. FOURNIER	79.41	PEINTURE, MANCHON & PINCEAUX (4)
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	128.45	PIÈCES POUR CLÔTURE CROIX LUMINEUSE
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	59.87	PEINTURE ORANGE POUR MARQUAGE
270151526	MACH OUT AUTRES PARCS/DET. ETC	24.43	PLANCHES (5) POUR BANC PARC DÉTENTE
270120526	ENTR.MACH, OUTILL, EQUIP.C/COM	289.50	VITRE POUR POSTE RÉCEPTION
270120526	ENTR.MACH, OUTILL, EQUIP.C/COM	6.19	PIÈCES POUR VITRE POSTE RÉCEPTION
270150690	BIENS NON DURABLE LOISIRS	37.92	BALAI
SANI-ORLÉANS INC.		639.94	
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	639.94	DÉGELER CONDUITE DE SURFACE (CÔTE DU BATEAU)
SIGNALISATION LEVIS INC.		275.37	
235500649	PLAQUES DE RUES, SIGNALISATION	275.37	AUTOCOLLANTS (2) & PANNEAUX SIGNALISATION (10)
SUPERMARCHÉ STE-CROIX INC.		89.08	
270120641	BIENS NON DURABLE - C/COMM	48.80	CAFÉ & CRÈME À CAFÉ
270150690	BIENS NON DURABLE LOISIRS	40.28	VINAIGRE, CAFÉ & CRÈME À CAFÉ
TELUS COMMUNICATIONS INC.		120.20	
241200331	TELEPHONE - U/EAU 796-2180	120.20	SERVICE MAI 2020
TELUS MOBILITE		257.49	
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	23.54	SERVICE MAI 2020
211000331	TELEPHONE CELL. 806-6809	81.55	SERVICE MAI 2020
232000331	TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	58.81	SERVICE MAI 2020
270120331	TELEPHONE CELL. - C/COMM.	23.00	SERVICE MAI 2020
232000331	TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	23.53	SERVICE MAI 2020
223100331	TELEPHONE & MESSAGERS	23.53	SERVICE MAI 2020
270150331	TELEPHONE T/JEUX ET LOISIRS	23.53	SERVICE MAI 2020
TOSHIBA SOLUTIONS D'AFFAIRES		203.71	
213000527	ENT. ET REP. - AMEUBLEMENT-ADM	203.71	PHOTOCOPIES DU 11-04 AU 10-05-2020
WAJAX SYSTÈMES DE PUISSANCE		1 200.43	
241301521	ENT. & REP. - S/POMP. STE-CROIX	1 200.43	ENTRETIEN ANNUEL

TOTAL : 46 188.03

CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS # 07-2020

128-2020

RAPPORT DU MAIRE

Monsieur Jacques Gauthier présente le rapport du maire au 31 décembre 2019.

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 02 JUIN 2020

CONSIDÉRANT la situation actuelle et la tenue des séances du conseil municipal à huis clos, il est requis de permettre aux citoyens et citoyennes de s'exprimer et de transmettre leurs questions et commentaires suite à la présentation;

ATTENDU QUE toutes questions et commentaires seront reçus par la municipalité à l'adresse suivante, sainte.croix@ville-sainte-croix.ca, jusqu'au 17 juin 16.30 heures, soit pour une période de quinze jours, et les réponses seront données lors de la séance subséquente;

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Gesa Wehmeyer-Laplante, et résolu unanimement de transmettre le rapport du maire lors du prochain Avis Municipal et de répondre à toutes questions et commentaires lors de la séance subséquente.

129-2020

RAPPORTS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2019

Monsieur Jacques Gauthier commente les états financiers.

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean Lecours, et résolu unanimement d'accepter les états financiers et le rapport du vérificateur pour l'exercice terminé au 31 décembre 2019 démontrant un surplus budgétaire de 636 688 \$, tels que préparés par Désaulniers, Gélinas, Lanouette s.e.n.c.r.l..

130-2020

DÉMISSION DE M. FRANÇOIS BIENVENU, RESPONSABLE DE L'URBANISME ET DE L'ÉMISSION DES PERMIS ET CERTIFICATS

Monsieur Jacques Gauthier annonce la démission à compter du 08 mai 2020 de M. François Bienvenu à titre de responsable de l'urbanisme et de l'émission des permis et certificats;

IL est proposé par Jean Lecours, appuyé par Guy Boucher, et résolu unanimement d'accepter la démission de M. François Bienvenu et de lui transmettre nos sincères remerciements pour le travail accompli tout au cours de ces années au sein de la municipalité de Sainte-Croix.

131-2020

DÉMISSION DE MADAME HÉLÈNE POULIN, DIRECTRICE DU SERVICE DES LOISIRS

Monsieur Jacques Gauthier annonce la démission à compter du 22 mai 2020 de Mme Hélène Poulin à titre de directrice du service des loisirs;

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Carmen Demers, et résolu unanimement d'accepter la démission de Mme Hélène Poulin et de lui transmettre nos sincères remerciements pour le travail accompli tout au cours de cette année au sein de la municipalité de Sainte-Croix.

RÈGLEMENT NUMÉRO 631-2020 AUX FINS DE MODIFIER L'ARTICLE « 9 » DU RÈGLEMENT 619-2019 (TARIFS AQUEDUC, D'ÉGOUT ET DE PROTECTION INCENDIE)

132-2020

ADOPTION

CONSIDÉRANT le deuxième alinéa « intérêt » de l'article « 9 » du règlement numéro 619-2019 établissant les tarifs d'aqueduc, d'égout et de protection incendie pour l'exercice financier 2020 originaire du règlement numéro 10-1966;

ATTENDU QUE le conseil municipal a jugé nécessaire de modifier le taux d'intérêt des taxes municipales dudit règlement par résolution à la séance du conseil du 07 avril 2020;

ATTENDU QU'il devient nécessaire d'effectuer la mise à jour de notre règlement numéro 619-2019;

ATTENDU QUE le conseil de cette municipalité a adopté et déposé le cinquième jour du mois de mai 2020 le projet de règlement 631-2020;

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 02 JUIN 2020

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a régulièrement été donné à une séance de conseil tenue le cinquième jour du mois de mai 2020;

IL est proposé par Gesa Wehmeyer-Laplante, appuyé par Guy Boucher et résolu unanimement;

QUE le présent règlement portant le numéro 631-2020 est adopté et que ce conseil ordonne et statue ainsi qu'il suit;

QUE le règlement numéro 631-2020 décrit à l'alinéa précédent est annexé aux présentes et est comme s'il était au long cité;

QUE le règlement numéro 631-2020 entrera en vigueur conformément à la loi.

**RÈGLEMENT NUMÉRO 632-2020 AUX FINS D'ABROGER L'ARTICLE « 13 »
DU RÈGLEMENT NUMÉRO 620-2019 (TAXES MUNICIPALES ET CUEIL-
LETTE DES ORDURES**

133-2020

ADOPTION

CONSIDÉRANT l'article « 13 » du règlement numéro 620-2019 concernant l'imposition des taxes municipale et la compensation pour le service de cueillette des ordures ménagères et d'enfouissement sanitaire ainsi que le service de vidange des fosses septiques pour l'exercice financier 2020;

ATTENDU QUE le conseil municipal a jugé nécessaire de modifier le taux d'intérêt des taxes municipales dudit règlement par résolution à la séance du conseil du 07 avril 2020;

ATTENDU QU'il devient nécessaire d'effectuer la mise à jour de notre règlement numéro 619-2020;

ATTENDU QUE le conseil de cette municipalité a adopté et déposé le cinquième jour du mois de mai 2020 le projet de règlement 632-2020;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a régulièrement été donné à une séance de conseil tenue le cinquième jour du mois de mai 2020;

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Michel Routhier et résolu unanimement;

QUE le présent règlement portant le numéro 632-2020 est adopté et que ce conseil ordonne et statue ainsi qu'il suit;

QUE le règlement numéro 632-2020 décrit à l'alinéa précédent est annexé aux présentes et est comme s'il était au long cité;

QUE le règlement numéro 632-2020 entrera en vigueur conformément à la loi.

CENTRE CULTUREL ET SPORTIF DE SAINTE-CROIX DE LOTBINIÈRE INC.

134-2020

COMPTES À PAYER

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Carmen Demers, et résolu unanimement de ratifier les comptes payés et d'autoriser le paiement des comptes suivants :

SALAIRE DE MAI 2020

SALAIRES BRUTS DU 26 AVRIL AU 23 MAI 2020	ADMINISTRATION (DIRECTION)	2 509.10 \$
	AVANTAGES SOCIAUX	511.17
	SOUS-TOTAL	3 020.27
INSTITUTION(S) FINANCIÈRE(S)	FRAIS DE FINANCEMENT	58.80
	TOTAL	3 079.07

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 02 JUIN 2020

COMPTES PAYÉS DE MAI 2020 – RATIFICATION

CENTRALE DES SYNDICATS DEMOCRATIQUES		64.00	
5513880000	COTISATIONS SYNDICALES A PAYER	64.00	REMISE AVRIL 2020
MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC		35.00	
270125494	ASSOCIATIONS & ABONNEMENTS	35.00	DÉCLARATION ANNUELLE
MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC		2 883.05	
5513850000	R.R.Q. A PAYER	1 157.90	REMISE AVRIL 2020
5513820000	ROAP A PAYER	125.72	REMISE AVRIL 2020
5513871000	C.S.S.T. A PAYER	183.15	REMISE AVRIL 2020
5513860000	R.A.M.Q. A PAYER	183.15	REMISE AVRIL 2020
5513841000	IMPOT PROVINCIAL SUPPLÉMENT.	120.00	REMISE AVRIL 2020
5513840000	IMPOT PROV. A PAYER	1 113.13	REMISE AVRIL 2020
QUINCAILLERIE HAMEL & FILS INC		109.14	
270160522	ENTR. & REPARATION- BATIMENT	21.43	ATTACHES (4), RUBANS DANGER (2) & NOIRS (4)
270160522	ENTR. & REPARATION- BATIMENT	87.71	POIGNÉE, PINCEAU, LAME, PLATEAUX (5) & PEINTURE
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA		1 277.93	
5513825000	C.A.C. A PAYER (SANS ASS. COL)	305.38	REMISE AVRIL 2020
5513816000	IMPOT FÉDÉRAL SUPPLÉMENT.	120.00	REMISE AVRIL 2020
5513815000	IMPOT FED. A PAYER (SANS AS.C)	852.55	REMISE AVRIL 2020

TOTAL : 4 369.12

COMPTES À PAYER DE MAI 2020

HYDRO-QUEBEC		3 386.99	
270180681	ELECTRICITE - ARENA 748754	-2 045.73	CRÉDIT SERVICE MI-MARS À MI-AVRIL 2020
270180681	ELECTRICITE - ARENA 748754	5 432.72	SERVICE MI-AVRIL À MI-MAI 2020
MUNICIPALITE DE SAINTE-CROIX		314.11	
270175446	ENLEVEMENT DES ORDURES	314.11	ORDURES MAI 2020
PRODUITS CAPITAL INC.		341.64	
270180660	PRODUITS ENTRETIEN - ARENA	-235.82	CRÉDIT PRODUITS D'ENTRETIEN
270180660	PRODUITS ENTRETIEN - ARENA	186.26	PRODUITS D'ENTRETIEN
270180660	PRODUITS ENTRETIEN - ARENA	391.20	PRODUITS D'ENTRETIEN
ROULEMENT TECHNO INC.		222.77	
270160526	ENTR. & RÉP. - ÉQUIP. (ARÉNA)	222.77	PIÈCES RÉPARATION PORTE DE GARAGE
TELUS COMMUNICATIONS INC.		294.25	
270125331	TELEPHONE ET CELLULAIRE	294.25	SERVICE MAI 2020
TELUS MOBILITÉ		58.02	
270125331	TELEPHONE ET CELLULAIRE	58.02	SERVICE MAI 2020

TOTAL : 4 617.78

135-2020

RAPPORTS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2019

M. Jacques Gauthier commente les états financiers.

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Carmen Demers, et résolu unanimement d'accepter les états financiers et le rapport du vérificateur pour l'exercice terminé au 31 décembre 2019 démontrant une participation municipale au déficit de 124 830 \$, tels que préparés par Désaulniers, Gélinas, Lanouette s.e.n.c.r.l..

136-2020

TARIFICATION 2020-2021

LOCATION DE GLACE	TARIF 2019/2020	TARIF 2020/2021	NOTES
Hockey adulte	200 \$/heure tx incl. 277 \$/1.30 h tx incl.	205 \$/heure tx incl.	
Hockey mineur LCRSE Pratique équipe extérieure	133 \$/heure tx incl. 172 \$/heure tx incl.	136 \$/heure tx incl. 175 \$/heure tx incl.	joutes et pratiques joutes et pratiques
Tournoi Hockey mineur de Ste-Croix	Voir note :	gratuit	voir la Politique de soutien aux organismes culturels et sportifs de Sainte-Croix
Hockey libre (15 ans et +)	gratuit	gratuit	vendredi p.m. si disponible
Hockey libre (15 ans et -)	gratuit	gratuit	jeudi p.m. si disponible
C.P.A.	133\$/heure tx incl. 81 \$/heure tx incl.	135 \$/heure tx incl. 85 \$/heure tx incl.	samedi + mardi vendredi
Spectacles C.P.A.	133 \$/heure tx incl.	135 \$/heure tx incl.	voir la Politique de soutien aux organismes culturels et sportifs de Sainte-Croix
Carte de membre	61 \$/saison tx incl.	63 \$/saison tx incl.	mercredi
Patin artistique libre (pour tous)	3,00 \$/séance tx incl	5 \$/séance tx incl.	mercredi 16h00 à 18h00
Patinage libre (pour tous)	gratuit	gratuit	dimanche 17h00 à 18h30
Curling saison	149 \$ /heure tx incl.	152 \$ /heure tx incl.	lundi 19h00 à 21h00
Ringuette	133 \$ /heure tx incl.	136 \$ /heure tx incl.	samedi

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 02 JUIN 2020

LOCATION DIVERSE	TARIF 2019/2020	TARIF 2020/2021	NOTES
Casier aréna	154 \$/tx incl.	160 \$/tx incl.	
Table	6 \$/table/jour + tx	6 \$/table/jour + tx	
Chaise	1 \$/chaise/jour + tx	1 \$/chaise/jour + tx	
Location salle	150,00 \$ + tx + ménage 28 \$/heure	150,00 \$ + tx	minimum 3 heures

LOCATION DE L'ARÉNA

(hors saison - patinoire sèche)

Prix 1220 \$ par jour, taxes en sus.

- 1- Entente selon l'activité et contractuelle.
- 2- 40 % des coûts de location sont payables lors de la réservation.
- 3- Le responsable de la réservation, qu'elle soit à son nom personnel ou au nom d'un groupe, s'engage à payer en surplus le temps d'un employé d'entretien pour la préparation, le déroulement et le ménage de l'activité.
- 4- Le responsable de la réservation s'engage à payer tous bris intérieurs et extérieurs causés lors de l'activité.
- 5- Le résiduel des coûts de location sera payable dans les quarante-huit heures suivant l'activité à la direction du Centre culturel et sportif de Ste-Croix de Lotbinière inc.

- N.B. a) La direction se réserve le droit d'ouvrir ou fermer le restaurant;
- b) La direction se réserve le droit d'annuler toute activité qui n'est pas conforme aux lois provinciales et municipales;
- c) Toutefois, le conseil municipal se réserve le droit de modifier cette tarification dans le cas de situation très particulière.

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Gesa Wehmeyer-Laplante, et résolu unanimement d'accepter la tarification telle que décrite au préambule et d'autoriser la directrice des loisirs à signer lesdits contrats de location.

SERVICE DES INCENDIES DE SAINTE-CROIX

CASIERS POUR AGRANDISSEMENT DE LA CASERNE

SOUSSION(S) ET OCTROI DE CONTRAT

ATTENDU la résolution numéro 098-2020;

ATTENDU QU'il est requis de recommencer une demande de soumission pour l'achat de casiers concernant le projet d'agrandissement de la caserne incendie tenant compte du délai inscrit aux soumissions;

Deux (2) soumissions reçues :

- | | |
|-------------------|--------------|
| ➤ L'ARSENAL | 9 738.38 \$ |
| ➤ Boivin & Gauvin | 10 580.00 \$ |

Les prix indiqués incluent toutes taxes.

IL est proposé par Guy Boucher, appuyé par Carmen Demers, et résolu unanimement d'accepter la plus basse soumission et d'accorder le contrat d'achat à L'ARSENAL pour le prix de 9 738.38 \$ taxes incluses, selon la soumission présentée.

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 02 JUIN 2020

VOIRIE

RÉFECTION DU MURET DE LA RUE DU BATEAU

138-2020

HONORAIRES PROFESSIONNELS N° 3 (SNC-LAVALIN INC.)

ATTENDU la résolution numéro 163-2019;

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Guy Boucher, et résolu unanimement de payer à SNC-Lavalin inc., la somme de 1 143.43 \$ pour les plans et devis concernant le projet de réfection du muret de la rue du Bateau, telle que plus amplement détaillée à la facture numéro 1479706 datée du 20 mars 2020.

RÉFECTION RANG SAINT-EUSTACHE

139-2020

MANDAT DE SURVEILLANCE DE CHANTIER PARTIELLE (MRC DE LOTBINIÈRE)

ATTENDU l'offre de service de la MRC de Lotbinière, datée du 14 mai 2020 pour la surveillance de chantier partielle relativement au projet de réfection du rang Saint-Eustache pour un montant budgétaire de 5 920 \$, taxes en sus si applicables;

IL est proposé par Jean Lecours, appuyé par Michel Routhier, et résolu unanimement de mandater la MRC de Lotbinière à procéder au mandat de surveillance de chantier partielle selon l'offre présentée.

140-2020

DÉCOMPTE PROGRESSIF N° 1 (LES EXCAVATIONS STE-CROIX INC.)

ATTENDU la résolution numéro 102-2020;

IL est proposé par Jean Lecours, appuyé par Michel Routhier, et résolu unanimement de payer à Les Excavations Ste-Croix inc., la somme de 64 982.48 \$ relativement aux travaux de réfection du rang Saint-Eustache selon la recommandation de la MRC de Lotbinière datée du 20 mai 2020.

GESTION DES COURS D'EAU

141-2020

DEMANDE D'INTERVENTION POUR L'ENTRETIEN DE LA BRANCHE N° 27 (RUISSEAU ST-EUSTACHE)

ATTENDU QUE des travaux d'entretien de la branche n° 27 du ruisseau St-Eustache sur une distance de ± 845 mètres sont sollicités afin de nettoyer les sédiments et la végétation qui causent le mauvais égouttement, selon la demande d'intervention datée du 24 mai 2019;

ATTENDU QUE cette dernière relève de la compétence de la MRC de Lotbinière;

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Croix recommande d'apporter des modifications à ce cours d'eau, selon une visite du directeur des travaux publics, et de fait, nécessitera l'intervention de la MRC de Lotbinière à la réalisation de ce projet;

IL est proposé par Jean Lecours, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement que la MRC de Lotbinière débute l'étude nécessaire à ce projet.

AMÉNAGEMENT/URBANISME/DÉVELOPPEMENT

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 13 MAI 2020

Dépôt du procès-verbal du comité consultatif d'urbanisme de la séance ordinaire du 13 mai 2020.

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 02 JUIN 2020

SERVICE DE SOUTIEN EN URBANISME – BC2 GROUPE CONSEIL INC.

142-2020

ENTENTE DE SERVICE

ATTENDU QU'il est requis d'utiliser les services de la firme BC2 Groupe Conseil inc. pour la gestion du Service de l'urbanisme de Sainte-Croix en raison du départ de monsieur François Bienvenu, responsable de l'urbanisme et de l'émission des permis et certificats;

ATTENDU QU'il est requis de recevoir les services de la firme BC2 Groupe Conseil inc. dès le 1^{er} juin 2020, soit trois journées par semaine du 1^{er} avril au 30 septembre et deux journées par semaine du 1^{er} octobre au 31 mars;

CONSIDÉRANT l'entente de service proposée par la firme BC2 Groupe Conseil inc. afin d'assurer le service de soutien en urbanisme;

IL est proposé par Jean Lecours, appuyé par Guy Boucher, et résolu unanimement d'entériner l'entente de service intervenue entre les parties le 22 mai 2020 pour une période de 12 mois.

143-2020

NOMINATION DU RESPONSABLE DE L'URBANISME ET DE L'ÉMISSION DES PERMIS ET CERTIFICATS

IL est proposé par Jean Lecours, appuyé par Gesa Wehmeyer-Laplante, et résolu unanimement de nommer M.Gabriel Rioux pour agir à titre de responsable de l'urbanisme et de l'émission des permis et certificats ainsi qu'à titre d'inspecteur en bâtiment et environnement pour l'application des règlements d'urbanisme pour la municipalité de Sainte-Croix et de secrétaire et de personne ressource auprès du comité consultatif d'urbanisme.

D'autoriser M.Gabriel Rioux, en vertu de sa fonction, à délivrer tous permis et certificats ainsi que tous constats d'infraction lui étant requis en vertu des lois et des règlements municipaux et reliés directement ou indirectement à sa compétence.

PROJET DE RÈGLEMENT N^o 633-2020 AUX FINS DE MODIFIER LE RÈGLEMENT NUMÉRO 389-2007 INTITULÉ « RÈGLEMENT DE ZONAGE » DE FAÇON À MODIFIER L'ARTICLE 7.2.4.1 INTITULÉ « NORMES D'IMPLANTATION PARTICULIÈRES LORSQUE LE BÂTIMENT COMPLÉMENTAIRE EST UN GARAGE OU UN ABRI D'AUTO ATTACHÉ »

144-2020

ADOPTION

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Croix est une municipalité régie par le « Code municipal du Québec » et assujettie aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU QUE lors d'une séance de ce conseil, le Règlement de zonage portant le numéro 389-2007 fut adopté le 17^e jour du mois de décembre 2007;

ATTENDU QUE le conseil de cette municipalité juge approprié de modifier les normes d'implantation particulières des garages attachés et des abris d'auto attachés;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean Lecours

APPUYÉ PAR : Jean-Pierre Ducruc

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

IL est ordonné et statué par ce projet de règlement de ce conseil portant le numéro 633-2020 et ce conseil ordonne et statue comme suit;

QUE le projet de règlement numéro 633-2020 décrit à l'alinéa précédent est annexé aux présentes et est comme s'il était au long cité;

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 02 JUIN 2020

QUE le projet de règlement numéro 633-2020 entrera en vigueur conformément à la loi.

PROJET DE RÈGLEMENT N^o 634-2020 AUX FINS DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMÉRO 390-2007 DE FAÇON À MODIFIER L'ARTICLE 4.1.4 INTITULÉ « NORMES MINIMALES RÉGISSANT LES LOTS DESSERVIS

145-2020

ADOPTION

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Croix est une municipalité régie par le « Code municipal du Québec » et assujettie aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU QUE lors d'une séance de ce conseil, le Règlement de lotissement portant le numéro 390-2007 fut adopté le 17^e jour du mois de décembre 2007;

ATTENDU QUE le conseil de cette municipalité juge approprié de modifier les normes de lotissement régissant les lots desservis à moins de 100 mètres d'un cours d'eau ou à moins de 300 mètres d'un lac;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean Lecours

APPUYÉ PAR : Jean-Pierre Ducruc

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

IL est ordonné et statué par ce projet de règlement de ce conseil portant le numéro 634-2020 et ce conseil ordonne et statue comme suit;

QUE le projet de règlement numéro 634-2020 décrit à l'alinéa précédent est annexé aux présentes et est comme s'il était au long cité;

QUE le projet de règlement numéro 634-2020 entrera en vigueur conformément à la loi.

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par Carmen Demers, que lors d'une séance ultérieure, le conseil municipal présentera le règlement numéro 634-2020.

AUX FINS DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMÉRO 390-2007 DE FAÇON À MODIFIER L'ARTICLE 4.1.4 INTITULÉ « NORMES MINIMALES RÉGISSANT LES LOTS DESSERVIS ».

LOISIRS ET CULTURE

TERRAIN DE JEUX

146-2020

TARIFICATION 2020 (MODIFICATION)

ATTENDU la résolution numéro 084-2020;

ATTENDU QU'il est requis de modifier les conditions et tarifs du terrain de jeux pour la saison estivale 2020 tenant compte des restrictions gouvernementales dues à la COVID-19;

ATTENDU le coût des inscriptions suivant :

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 02 JUIN 2020

SANS SERVICE DE GARDE RÉSIDENTS DE SAINTE-CROIX SEULEMENT :

- Tarif 6 semaines : 1^{er} enfant : 155 \$
2^e enfant : 140 \$
3^e enfant : 125 \$
4^e enfant : gratuit

ATTENDU QUE les activités seront offertes du 29 juin au 07 août 2020 de 8.00 à 16.30 heures et aucune sortie ne sera effectuée;

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Carmen Demers, et résolu unanimement d'accepter la tarification telle que présentée.

147-2020

ENGAGEMENT DE DEUX ANIMATRICES ET DE DEUX AIDE-ANIMATEUR(TRICE)

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Gesa Wehmeyer-Laplante, et résolu unanimement d'engager les personnes suivantes à titre d'animatrices du terrain de jeux 2020 sous la supervision de la Coordinatrice des loisirs :

- Mme Zoé Laverdière
- Mme Laurence Grenier

ET les personnes suivantes à titre d'aide-animateur(trice) du terrain de jeux 2020 sous la supervision de la Coordinatrice des loisirs :

- M. Zachary Demers
- Mme Élianne Lemay

Durée de l'emploi : Du 29 juin au 07 août 2020 (6 semaines X ± 35 heures / moyenne / semaine), en sus de toutes autres formations et préparations d'activités.

La rémunération est celle prévue aux prévisions budgétaires avec ajustement dû à la COVID-19 et les autres conditions de travail, s'il y a, sont celles prévues dans la Loi sur les normes du travail.

VARIA

COMITÉ D'EMBELLISSEMENT

148-2020

ENGAGEMENT TEMPORAIRE DE MADAME THÉRÈSE BOISVERT, PRÉPOSÉE À L'ENTRETIEN DES AMÉNAGEMENTS FLORAUX DE LA MUNICIPALITÉ

IL est proposé par Gesa Wehmeyer-Laplante, appuyé par Guy Boucher, et résolu unanimement d'engager Madame Thérèse Boisvert de Sainte-Croix pour agir à titre de préposée temporaire à l'entretien des aménagements floraux de la municipalité pour la saison estivale 2020, tel que recommandé par le comité d'embellissement et qui en fera la supervision.

Début de l'emploi : De mai à septembre, horaire variable comportant environ 300 heures pour la saison, maximum 35 heures/semaine.

La rémunération est celle prévue aux prévisions budgétaires et les autres conditions de travail, s'il y a, sont celles prévues dans la Loi sur les normes du travail.

MRC DE LOTBINIÈRE

149-2020

DEMANDE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CROIX POUR UNE COMPENSATION LIÉE À LA RÉALISATION D'UNE DÉMARCHE DE PLANIFICATION STRATÉGIQUE LOCALE SANS L'ACCOMPAGNEMENT DU CLD

ATTENDU QUE la municipalité a réalisé une démarche de planification locale sans l'accompagnement du CLD (Centre local de développement);

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 02 JUIN 2020

ATTENDU QUE plusieurs municipalités de la MRC de Lotbinière ont profité de l'accompagnement du CLD lorsque ce dernier offrait le service;

ATTENDU QUE cesdites municipalités ont bénéficié d'un accompagnement d'une moyenne de 150 heures;

ATTENDU QUE le comité administratif de la MRC de Lotbinière a évalué que l'accompagnement offert par le CLD pour une moyenne de 150 heures représentait un montant de 5 000 \$;

ATTENDU QUE cette mesure s'applique aussi bien aux municipalités qui n'ont pas à ce jour de planification stratégique locale ou qui ont réalisé leurs démarches sans l'aide du CLD;

ATTENDU QUE le conseil de la MRC a entériné la résolution du comité administratif concernant le soutien aux municipalités pour la réalisation des planifications stratégiques locales (résolution 126-04-2020);

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean-Pierre Ducruc

APPUYÉ PAR : Gesa Wehmeyer-Laplante

RÉSOLU : UNANIMEMENT

QUE la municipalité confirme qu'elle a réalisé sa démarche de planification stratégique locale sans l'aide du CLD dans un délai de 12 mois suivant la date de signature de l'entente;

DE demander l'aide de 5 000 \$ à la MRC de Lotbinière pour compenser le fait que la démarche de planification stratégique locale a été réalisée sans accompagnement du CLD.

PÉRIODE DE QUESTIONS À LA FIN DE LA SÉANCE

- Aucune question reçue par courriel (séance tenue à huis clos).

150-2020

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Carmen Demers, et résolu unanimement de lever la présente séance à 19 : 51 heures.

Jacques Gauthier
Maire

France Dubuc, directrice générale
et secrétaire-trésorière

Je, Jacques Gauthier, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.